



Trophées des entreprises

La prime à l'écléctisme

© Roland Lannier

Le Parc Livradois-Forez a organisé, comme tous les deux ans, ses Trophées des entreprises. Dotés d'une enveloppe de 39 000€ de prix, ces Trophées visent à valoriser les réalisations exemplaires des entreprises dans le domaine du développement durable.

Outre les lauréats du cru 2015, la prime est surtout allée à l'écléctisme.

Créés voilà moins de trente ans pour encourager et accompagner les créations d'entreprises sur le territoire, les Trophées du Parc récompensent désormais, tous les deux ans, les entreprises en création et en développement, qui s'engagent sur la voie de la RSE : Responsabilité sociétale des entreprises.

Une entreprise implantée sur le Parc a des responsabilités vis-à-vis de la société, de l'environnement... Et l'une des orientations de la RSE est de distinguer des entreprises qui mettent en œuvre des actions pertinentes dans ce domaine. Alors la RSE, c'est quoi exactement ? Respect de l'environnement, des conditions de travail et des droits de l'homme, loyauté des pratiques... C'est aussi la capacité d'une entreprise à s'ancrer sur le plan territorial : développer des emplois, former des jeunes mais aussi s'impliquer dans des réseaux d'entreprises, entretenir des liens avec le monde de la recherche, de l'enseignement... Une vraie contribution au rayonnement du territoire sur lequel elle est implantée. En somme, répondre aux critères de tout ce que la société civile peut attendre d'une entreprise.

11 lauréats

Pour cette édition 2015, un premier jury composé du président et des cinq vice-présidents du Parc a eu la mission de pré-sélectionner vingt candidatures soigneusement examinées, dans un deuxième temps,

par un jury rassemblant plusieurs partenaires¹. Onze lauréats ont été distingués cette année avec un cru 2015 particulièrement intéressant car il représente bien la diversité des activités du territoire : la coutellerie bien sûr mais aussi la forêt, l'agriculture, l'industrie, les métaux, le social... Cette sélection est le fruit d'une politique d'accueil forte du Parc, qui sait encourager les entreprises déjà implantées comme accueillir les nouveaux projets.

De leur côté, les lauréats sont unanimes : « Ces trophées sont une belle reconnaissance de notre travail, un encouragement à poursuivre. »

La coutellerie à l'honneur

Avec le premier prix décerné à la **SARL Roland Lannier** (lire encadré p 5) et le cinquième à la **SAS Tom Fleury Création**, la coutellerie a donc été à l'honneur cette année. Inventeur du **crystallium®**, mélange d'acrylique mis au point au début des années 2000 avec le CNEP² de Clermont-Ferrand, Tom Fleury fabriquait des bijoux, des trophées, des objets de communication... Avant de se lancer un nouveau défi. « Transposer mon savoir-faire et ma créativité sur des manches de couteaux. En quittant Clermont pour m'installer dans cette ancienne usine de 1000 m² à Peschadoires, j'ai franchi un cap. Aujourd'hui, je suis heureux de contribuer à dépoussiérer un peu le secteur de la coutellerie », savoure le diplômé de gemmologie. « C'est un véritable artiste », dit de lui Claudine Dozorme, dirigeante de l'entreprise éponyme, qui lui a commandé six fi-

nitons de manches avec impression numérique. « Il est créatif, il a une vision nouvelle et son **crystallium®** est une matière très intéressante. Elle nous a permis l'inclusion de photos et de matières comme du bois de cerf. Cela nous ouvre de nouvelles perspectives... Un couteau s'habille par le manche et comme un créateur de mode, Tom est capable de créer un habit différent à chaque couteau... Il est promis à un bel avenir », s'enthousiasme celle qui a été sacrée femme de l'année dans le Puy-de-Dôme en 2014. Avec ce prix, Tom Fleury apprécie la reconnaissance de la démarche. « Moi, j'utilise les déchets des couteliers — corne, bois, métaux, copeaux d'aluminium ou de bronze... — je les valorise en les agglomérant à ma résine. Je leur donne ainsi une nouvelle vie en créant un matériau composite. »

Reconversions réussies

Une nouvelle vie, c'est justement ce qu'Hugues Selvaggini visait en s'installant à Escoutoux. En créant **l'Atelier du malt**, cet ancien responsable de production dans l'industrie plastique et amateur de bière visait deux objectifs : être son propre patron et s'installer en Auvergne. Deux ans plus tard, c'est chose faite, le 3^e prix des Trophées du Parc en poche. « **Franchement, je ne pensais pas être primé. Ce prix nous rebooste, donne du sens à tout ce que l'on a entrepris.** » Installés dans une ancienne usine coutelière — « Ici on produisait des couteaux, maintenant on brasse » —, Hugues et Valérie, co-gérante, avouent être particulièrement sensibles aux aspects

sociétaux et environnementaux de leur activité. « Dans la mesure du possible, nous faisons appel à des prestataires issus du champ de l'économie sociale comme Passerelle à Thiers pour l'embouteillage. Notre activité artisanale se prête bien à l'intégration de personnes en difficulté pour des tâches faiblement qualifiées mais qui peuvent remettre le pied à l'étrier de certains. » Autre atout, sur le plan environnemental cette fois, Hugues valorise les drêches issues de la transformation. « Une fois que l'on a brassé, l'enveloppe des céréales que l'on a concassées forme des déchets appelés drêches. Ces drêches sont valorisées auprès d'un agriculteur en aliment pour bétail. » Enfin, Hugues Selvaggini souligne sa participation à la vie territoriale : « Je suis inscrit sur la route des métiers, à la Toscane d'Auvergne... Je participe donc aussi, à mon échelle, à l'offre touristique. »

Avec sa prime, le créateur de l'Auvergne Pale Ale, blonde artisanale aux arômes exotiques, compte également améliorer ses conditions de travail en investissant dans l'amélioration de ses installations de production.



... lire la suite en pages 4 et 5

En bref

BONNES PRATIQUES. Vous êtes pratiquants d'activités sportives et de loisirs en plein air ? Ce guide des bonnes pratiques des activités de pleine nature est fait pour vous. Conçu pour vous aider à mieux comprendre les risques pour l'environnement qui accompagnent vos déplacements, il énonce les règles de bonne conduite élémentaires à tenir pour éviter la dégradation des écosystèmes, prévenir les risques d'érosion, préserver la tranquillité des riverains et des promeneurs. Favoriser la biodiversité est à la portée de tous mais requiert des gestes simples, de bon sens, de prudence et de courtoisie.

— Dominique Dauriat
d.dauriat@parc-livradois-forez.org



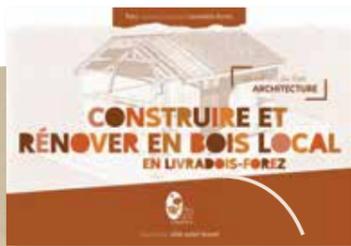
CLASSÉ RNR. Première réserve naturelle régionale de Haute-Loire. Le lac de Malaguet (22 ha) et une partie de son bassin versant rapproché (32 ha) viennent d'être classés en RNR (54 ha) par la Région Auvergne. Connu des naturalistes pour sa flore patrimoniale de bord des eaux comme la littorale à une fleur et l'élatine à six étamines, le site présente aussi un intérêt ornithologique, procurant gîte et couvert aux balbuzards pêcheurs, guifettes noires et autres échassiers. Ce classement, obtenu grâce notamment à une large concertation avec les nombreux propriétaires privés, proscrit par exemple l'utilisation de produits phytosanitaires, le retournement de prairies permanentes, la coupe à blanc de sapinières et implique une gestion adaptée des niveaux d'eau... Le Parc Livradois-Forez gestionnaire de la RNR et la région Auvergne ont aujourd'hui de nombreux défis à relever avec l'aide des acteurs locaux : restauration d'une tourbière asséchée, maintien de pratiques agricoles extensives, sensibilisation à la réglementation auprès des usagers, accueil du public...

— Nathanaël Lefebvre
n.lefebvre@parc-livradois-forez.org

BOIS LOCAL, BOIS CONSTRUCTION.

Comment mobiliser la filière bois du Livradois-Forez dans la construction publique ? Grâce à l'édition d'un cahier technique sur le thème « Construire et rénover en bois local en Livradois-Forez », le Parc a engagé un travail sur son territoire consistant à valoriser la ressource bois et à accompagner les projets des collectivités.

Du programme à la passation des mar-



chés de travaux et au choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre (architectes et bureaux d'études), tous les acteurs doivent être concernés, à chaque étape, pour prescrire et mobiliser le bois local dans la commande publique.

— Juliane Court
j.court@parc-livradois-forez.org



VOYAGE. 1000 kilomètres à pied parcourus en 51 jours. Après Tombouctou et la traversée du Maroc, Jean-Marc Pineau a choisi le territoire du Parc Livradois-Forez, où il réside depuis plus de trente ans, comme nouveau terrain d'aventure.

De mairie en mairie, il a parcouru les 162 communes qui composent le Parc, à la rencontre de ses contemporains. Infatigable marcheur, Jean-Marc Pineau est aussi un formidable créateur de lien social, militant pour la fraternité. Près de 2000 personnes l'ont ainsi accompagné un bout de chemin...

« Mon voyage en Livradois-Forez » raconte ce périple participatif, qui a reçu le soutien du Parc, de l'A.B.L.F. (Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez) et de R.E.L.F. (Randonnée en Livradois-Forez).

— 180 pages - Paru aux éditions des Monts d'Auvergne
— editions-des-monts-dauvergne.com



DOCOP PLAINE DES VARENNES. Fruit d'une large concertation entre les acteurs locaux, le nouveau Document d'objectifs (DOCOP) du site Natura 2000 « Plaine des Varennes » vient d'être validé par le comité de pilotage. Parmi les objectifs phares de ce plan de gestion élaboré par le Parc : la préservation du bocage, les haies, alignements d'arbres et autres bosquets participant à la conservation de nombreuses espèces. Cet objectif se décline en plusieurs actions parmi lesquelles : l'organisation d'une journée dédiée à la gestion durable des haies et à leur valorisation en plaquettes ; la sensibilisation des scolaires par l'inventaire des arbres hébergeant des insectes saproxyliques (vivant dans

le bois mort ou déperissant) ; la réalisation d'un inventaire et d'une cartographie des haies du site Natura 2000. Par ailleurs, ce DOCOP prévoit des suivis scientifiques (amphibiens, insectes...), des travaux de restauration d'habitats naturels, une communication sur les plantes exotiques envahissantes etc. Il est consultable au siège de la Maison du Parc et dans les mairies des communes concernées.

— parc-livradois-forez.org
— Emilie Boithias
e.boithias@parc-livradois-forez.org

INVENTAIRE. Afin d'agir pour la biodiversité et mobiliser autour du thème « biodiversité - trame verte et bleue », le Parc Livradois-Forez a décidé de sensibiliser les enfants, les enseignants et les habitants aux enjeux liés à ces sujets. Outre réconcilier les enfants avec la nature, de nombreux objectifs étaient en filigrane de cette action « Les jeunes observateurs de la biodiversité » : découvrir la biodiversité, son utilité et les menaces qui pèsent sur elle ; sensibiliser les enseignants et les élèves à l'importance de la biodiversité. Grâce à la réalisation d'un inventaire ciblé, écoliers et enseignants ont pu découvrir et identifier des espèces ou groupes d'espèces végétales et animales vivant dans leur environnement immédiat. Une bonne manière de sensibiliser les citoyens de demain et de faciliter la compréhension de l'environnement. Afin de valoriser et de diffuser le travail des élèves, retrouvez le projet sur

— <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/observateurs-de-la-biodiversite>

FÊTE DE LA MONTAGNE - 28 JUIN 2015 PAYS D'OLLIERGUES - CRÊTES DU FOREZ.

L'association RELF (Randonnée en Livradois-Forez) vous propose plusieurs randonnées au départ du Brugeron. Le centre Là Ô ! situé au cœur du village sera utilisé comme site d'accueil, d'animation et d'inscriptions. Une journée entière dédiée à la randonnée et à la balade pour découvrir la région, son patrimoine bâti et naturel. Plusieurs formules à pied de 9 à 25 km, orientation, circuits VTT...

— fetedelamontagne.org
— parc-livradois-forez.org
/fete-de-la-montagne



© PNRLF

Transition C'est main

Dans sa réponse à l'appel à projets lancé par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le thème « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), le projet du Parc repose sur trois axes majeurs : économies d'énergie dans les bâtiments publics (et industriels), développement du bois énergie et revitalisation des centres bourgs avec mise en place de réseaux de chaleur bois-énergie. Le projet puise sa force dans la charte du Parc qui, à partir du diagnostic énergétique réalisé en 2006, fixe des objectifs ambitieux pour le territoire à l'horizon 2020 : réduire la consommation d'énergie de 20%, faire passer la part des énergies renouvelables à 20%, réduire les émissions de dioxyde de carbone de 20% et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. La réflexion du Parc sur le sujet de la transition énergétique était donc déjà à maturité pour répondre à cet appel à projets lancé par l'état.

Autre bon élève, la communauté de communes du Haut-Livradois, dont le projet a été retenu dans la catégorie « Territoire à énergie positive en devenir ». Précurseur en matière de maîtrise des dépenses et de productions énergétiques, la commune de Saint-Germain-l'Herm a rejoint il y a quelques années RURENER, réseau européen qui vise la neutralité énergétique. « Nous avons réalisé un diagnostic des consommations de la commune avec l'école d'architecture de Clermont-Ferrand et fixé un plan d'action visant cette neutralité (lire encadré). Quand je suis devenu vice-président de la communauté de communes, j'ai souhaité que ce territoire adhère dans son ensemble à cette démarche », se souvient Olivier Hoerner, maire de Saint-Germain-l'Herm.

Dépenser le moins possible, produire différemment

Tendre vers un territoire à énergie positive pour la croissance verte consiste, pour un territoire, à réduire de façon importante ses consommations d'énergie et augmenter sa production d'énergie à partir de sources renouvelables (bois, solaire, éolien, biogaz etc.) diminuant ainsi au maximum sa dépendance énergétique (part de l'énergie qu'il importe) pour tendre vers l'autonomie énergétique. Pour cela, toutes les pistes sont explorées : économies d'énergie dans les bâtiments publics et concernant l'éclairage public, développement du bois énergie notamment dans le cadre de la charte forestière de territoire de l'arrondissement d'Ambert et de l'amélioration du fret ferroviaire pour accompagner ce développement de la filière... Toutes ces actions doivent générer une plus-value pour le territoire, qui a besoin de valoriser ses ressources.

Le projet « TEPCV » du Parc repose avant tout sur les économies d'énergie. Le Parc a réalisé en 2014 avec cinq collectivités des audits énergétiques sur cinq bâtiments publics tests pour estimer les possibilités de les rénover dans l'objectif de diviser les consommations d'énergie par 4. Les actions de sensibilisation sur l'optimisation de l'éclairage public rencontrent aussi un succès croissant et la responsabilité des entreprises n'est pas oubliée grâce au programme DER-SELF (Développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises en Livradois Forez).

on énergétique maintenant!

L'autre cible du projet est le bois énergie sans toutefois ignorer les autres ressources. Il s'agit de mieux structurer la filière bois-énergie en agissant sur l'offre mais aussi sur la demande avec davantage de réseaux de chaleur bois-énergie en centres-bourgs. Les initiatives sont multiples et grâce à la présence locale de l'Aduhme (agence locale des énergies et du climat du Puy-de-Dôme), qui réalise un état des lieux énergétique du patrimoine des collectivités, chacune peut ensuite agir là où c'est le plus pertinent pour construire une démarche cohérente et efficace en matière d'économies d'énergie. Autre outil de choix : l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez, dont la mission première est d'accompagner les collectivités dans leurs projets d'urbanisme, d'aménagement de centre-bourg ou encore de construction ou rénovation de bâtiments. L'Atelier s'intéresse à la qualité des paysages, la préservation du patrimoine, l'architecture mais intègre également les problématiques d'énergie dans l'urbanisme et les bâtiments. Mieux maîtriser ses dépenses passe sans doute aussi par un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) adapté aux enjeux énergétiques. Il faut rénover les centres-bourgs aujourd'hui en déshérence et mutualiser davantage l'approvisionnement énergétique... Un programme ambitieux qui prendra du temps pour lequel une chargée de mission centre-bourg a été recrutée. Elle accompagne ainsi les communes dans leurs opérations de renouvellement urbain. Comme à Olliergues où l'objectif est d'accueillir de nouveaux habitants en réorganisant des îlots inhabités, en associant les commerces et la population. Grâce à ces démarches, il y a aussi un effet escompté sur l'emploi local. Pour mettre en œuvre ce programme ambitieux, le label « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » sera accompagné d'une première dotation de l'état de 500 000€, avec des effets attendus à court terme sur les économies d'énergie mais aussi plus largement sur l'économie du territoire. ■

— Contact : Emilie Jaillet
e.jaillet@parc-livradois-forez.org



Saint-Germain-l'Herm La pionnière

Deux mille tonnes de plaquettes bois-énergie... C'est la consommation de la commune de Saint-Germain-l'Herm, parmi les premières à recourir à une chaufferie collective associée à un réseau de chaleur. Olivier Hoenner dresse un premier bilan.

— Comment la commune a-t-elle procédé pour en arriver là ?

— O.H. : Nous avons deux axes de travail : les économies d'énergie, que ce soit pour les bâtiments publics ou les particuliers, et la production à partir d'énergie renouvelable. Nous avons opté pour la mise en place d'une chaufferie collective à plaquettes forestières et un réseau de chaleur associé. Il n'y a donc plus de recours à l'énergie fossile pour chauffer les bâtiments publics à Saint-Germain. Grâce à des branchements individuels, cinquante particuliers ont adopté ce même principe. Et aujourd'hui, 100% des foyers raccordables sont raccordés.

— Quel rendement pour cette chaufferie ?

— O.H. : Elle permet de produire plus de la moitié de l'énergie nécessaire à l'ensemble de la commune sachant que la mairie, le collège, la maison de retraite et les bâtiments communaux représentent à eux seuls la moitié de la consommation du village. En terme d'autonomie énergétique, on avance vite dès lors que l'on résout la consommation des bâtiments publics. On devient alors moteur pour les particuliers.

— Quels investissements ?

— O.H. : Trois millions d'euros subventionnés à environ 50%. Le reste repose sur un emprunt de 25 ans contracté par l'ensemble des abonnés de la régie¹.

Mais attention, à l'époque, le montage a sous-estimé les dépenses et surestimé les recettes, nous connaissons donc un déficit structurel pour notre régie de chaleur en raison notamment d'une forte augmentation du prix du bois énergie. Cela fait réfléchir car nos installations doivent rester compétitives par rapport à la solution fuel. L'argument écologique ne suffit plus pour séduire les particuliers. La baisse actuelle du pétrole, combinée à la hausse du bois énergie, ne favorise pas notre type de démarche.

— Comment éviter cette situation ?

— O.H. : Il faudrait que l'État, qui finance les investissements et les grandes installations de production d'énergie à partir d'énergies renouvelables, s'implique davantage dans le suivi par une aide au fonctionnement.

— Si c'était à refaire ?

— O.H. : Je le referais, sans aucun doute. Si on ne fait pas du bois énergie dans le Haut-Livradois, il faut en faire nulle part. Ce que je ferais différemment, c'est la structuration de la filière d'approvisionnement. Pour plus de sécurité, nous sommes allés chercher des contrats à l'extérieur. Nous sommes donc devenus tributaires de la filière bois énergie qui a décidé de surfer sur la vague en fixant des tarifs exorbitants...

— Vous changeriez quoi ?

— O.H. : Aujourd'hui, je tiens à développer une filière plus directe et

ÉDITO



Tony Bernard,
Président du Parc,
Maire de Châteldon

Divers en apparence, les sujets abordés dans ce Journal du Parc, mettent en lumière une question essentielle pour l'avenir des territoires ruraux : « quelle est notre capacité à assurer la transition énergétique par une utilisation frugale et rationnelle de nos ressources ? » Les enjeux sont multiples : la précarité énergétique des ménages, la viabilité des entreprises économiques, l'impact sur l'environnement. Nous devons imaginer un nouveau rapport à l'énergie qui permette d'envisager une transformation positive de l'espace de vie, de mieux habiter son logement, son quartier ou son village. Les initiatives locales, même modestes, donnent aux citoyens un rôle central dans ce processus et une véritable opportunité de prendre part activement à la vie du territoire. Je me réjouis dans ce contexte que le Livradois-Forez ait été lauréat, parmi plus de 500 candidatures au plan national, de l'appel à projet lancé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en faveur des « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » ; je ne doute pas que cette reconnaissance du travail déjà engagé nous permettra de poursuivre ensemble les objectifs que nous nous sommes fixés pour la préservation et le développement de ce territoire d'exception.

L'Auvergne, côté soleil levant
Journal du Parc naturel régional Livradois-Forez — n° 29
Été 2015

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57 - Fax 04 73 95 57 84
info@parc-livradois-forez.org
www.parc-livradois-forez.org

Directeur de publication : Tony Bernard
Conception et rédaction : Jérôme Kornprobst / www.agencek.com
Création graphique : SCOP crescent'O Marat
Réalisation : viceversa-clermont.fr
Impression : Fusium
Tirage : 50 000 exemplaires
N° d'ISSN 1628-4372
Dépôt légal : deuxième trimestre 2015



totallement locale avec un bois issu des forêts de la maison de retraite, des forêts communales, sectionnelles... Pour l'emprunt, il a manqué une structure publique garantissant des taux plus faibles. C'est le revers de la médaille d'être pionnier.

— Un conseil pour d'autres communes qui s'engageraient sur cette voie ?

— O.H. : C'est le moment de le faire ! Les taux sont bas et il y a davantage de sécurisation sur les études de faisabilité avec l'Aduhme, le conseil départemental... Mais il faut bien travailler en amont à une structuration publique de la chaîne d'approvisionnement. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons du poids dans les discussions et plus nous

pourrons agir collectivement sur le financement de ces projets.

— D'autres perspectives ?

— O.H. : Le financement obtenu grâce au projet de la communauté de communes du Haut-Livradois dans le cadre de « Territoire à énergie positive » va permettre d'explorer d'autres pistes comme la méthanisation, qui pourrait être associée au réseau de chaleur. La combinaison bois et biogaz semble l'avenir pour un territoire comme le nôtre. ■

¹ - La régie communale de distribution de chaleur est cogérée par la mairie, la maison de retraite, le conseil départemental, l'Ophis du Puy-de-Dôme et tous les abonnés particuliers. Chaque abonné paie un abonnement et règle une consommation au compteur.



© Blizart

Cécile et Hélène Mery



Aurélie Ménadier

© Christian Lemuet

...suite de la pages 1

Avec leur **Blizart**, Cécile et Hélène Mery animent elles aussi pleinement la vie locale grâce à cet établissement, créé à La Chaise-Dieu en mai 2013. « *Un rêve d'étudiante pour ma sœur Hélène* », sourit Cécile. « *L'idée a germé et à mon retour sur le territoire, nous nous sommes associées* ». Le Blizart, « *un établissement bizarre qui aime l'art, créé dans le blizzard de la Haute-Loire* », est bien plus qu'un simple café : « *Un lieu de partage où l'on accueille tout le monde, sans a priori, sans obligation de consommer. On y fait des rencontres, on échange des savoir-faire... La dimension sociale prime.* » Dans cette démarche chargée de conviction, Cécile et Hélène se positionnent comme des actrices du territoire, surtout en période hivernale : concours culinaires, rendez-vous tricot ou couture, travaux manuels... « *Le but est surtout de permettre aux gens de se retrouver pour passer un moment ensemble.* » Et bien évidemment, au café Blizart, on peut déguster de bons petits plats cuisinés à partir de produits locaux et de saison. « *Ce prix compte pour nous. Il est très valorisant car délivré par une institution qui œuvre beaucoup en soutien de ceux qui ont des initiatives.* »

Parmi les reconversions réussies, Aurélie et Yannic Ménadier ont rejoint le **GAEC familial de La Terrasse** à Courpière en octobre 2014. « *Mon frère Yannic était dans les travaux publics, moi dans l'environnement et le réseau des AMAP en Isère* », confie Aurélie. « *Nos parents et notre oncle sont installés depuis 30 ans en vaches laitières et en agriculture biologique depuis 2000.* » Dans la nouvelle organisation imaginée par les deux jeunes agriculteurs, la création d'un atelier de transformation pour la production fromagère a vu le jour pour proposer des produits laitiers en vente directe. « *Pour une meilleure valorisation du lait sans augmenter le troupeau ni les surfaces de terrain. Nous devons préparer les départs en retraite de deux membres du GAEC prévus dès 2016. Nous recherchons donc un nouvel associé pour les remplacer.* » Par ailleurs, en créant « *Un brin de terroir* », association qui ras-

semble 14 producteurs en pays de Courpière, le **GAEC La Terrasse** contribue à l'animation de la vie économique locale, mettant en avant les circuits courts. « *80% de mes produits partent en vente directe — AMAP, marchés, ventes à la ferme — et nos clients indirects sont principalement constitués par les épicerie ou crémeries locales, et les cantines de Courpière ou du SIGEP (Glaine-Montaigut, Neuville, Sermentizon, Bort-l'Étang). L'important pour nous est de contribuer à faire vivre notre territoire en privilégiant le local.* » Pour Aurélie, ce prix octroyé par le Parc « *est un bel encouragement à poursuivre dans ce sens. Agriculture bio, circuits courts, préservation de la biodiversité... sont des axes chers au Parc et qui nous parlent.* » Outre, sa gamme de fromages frais, la ferme de la terrasse devrait bientôt pouvoir ajouter à sa gamme un fromage affiné type tomme de pays.

Ancien salarié agricole, **Stéphane Marret** a bénéficié quant à lui de l'accompagnement du Réseau Agricole Livradois-Forez pour la reprise d'une exploitation pour développer un élevage de brebis et surtout une vente directe en caissette. « *Je viens de me lancer, je suis tout petit alors ce prix est vraiment une surprise. Un bel encouragement pour les jeunes qui s'installent, la preuve que le domaine agricole n'est pas laissé à l'abandon. Ce qui m'a frappé, c'est la diversité des entreprises inscrites à ces trophées.* » Avec un troupeau de 340 têtes aujourd'hui, Stéphane Marret avoue avoir déjà « *plein de projets dans la tête mais l'objectif premier est d'abord de stabiliser l'activité. La vente de caissettes fonctionne de mieux en mieux, le bouche à oreille aussi et les commandes sont là !* ».

Egalement primé, le **GAEC Famille Champeix** a lui aussi axé sa stratégie de développement sur la création d'un atelier de transformation pour la vente directe de viande salers.

La forêt en bonne place

En plaçant deux lauréats parmi les onze récompensés, le secteur de la forêt — qui occupe 50% du terri-



© Christian Lemuet

Tom Fleury

Roland Lannier Créatif et impertinent



© Jean-Pierre Raynaud

« Je n'ai pas envie de faire comme tout le monde »

Vainqueur du premier prix dans la catégorie « Créations et reprises d'entreprises », Roland Lannier ne cachait pas sa joie. « *Une très bonne nouvelle, un grand plaisir d'être mis en avant d'autant que je suis très attaché au territoire.* » Celui qui voulait être forgeron a quitté la région parisienne pour devenir... coutelier ! « *À lui seul, ce mot résume tout... Coutelier, un artisan qui fabrique.* » Deux ans de formation au centre de formation des apprentis de Thiers et une année d'apprentissage de la forge avec Christian Moretti, maître en la matière sur l'île de Beauté, finissent de convaincre Roland Lannier, alors premier salarié d'une entreprise promise à un bel avenir : la coutellerie Perceval. « *Après 15 années passées dans cette entreprise, j'avais envie de développer des produits moins classiques, d'aller fouiller un peu dans ce qui pourrait être une proposition d'arts de la table plus contemporaine, avec des références culturelles plus actuelles ou plus impertinentes.* » Comme ce couteau de poche punk, avec tissu écossais véritable, « *ma création la plus réussie sur le plan esthétique* », ou cette gamme disques vinyles qui laisse apparaître microsillon, étiquettes et titres de chansons...

Outre cette créativité, la spécificité de Roland Lannier est ailleurs. « *Je ne travaille qu'avec des fournisseurs 100% français (sauf dans le cas du tissu écossais, acheté directement en Écosse), tous mes sous-traitants et partenaires sont français, mes machines sont françaises, mon établi a été fabriqué à Thiers et mon bleu de travail est made in France ! Je veux cultiver cette spécificité jusqu'au bout pour être cohérent.* » Autre résolution, Roland Lannier ne travaille avec aucune matière animale ni aucun bois exotique. « *J'utilise beaucoup de résines fabriquées par Tom Fleury, primé lui aussi, qui permettent par exemple l'inclusion de déchets industriels. Les restaurateurs sont ma première cible et je trouve amusant d'amener le monde de l'usine dans cet espace très pur. Je n'ai pas envie de faire comme tout le monde. Le vin ou la mode ont eu leur révolution, j'aimerais jouer, un peu, ce rôle dans les arts de la table.* » Avec de tels arguments, Roland Lannier ne pouvait que participer aux Trophées du Parc. « *C'est vrai, je me suis dit que j'avais des arguments. Et en travaillant avec d'autres locaux, des pointures comme les entreprises Morel Traitement Thermique ou Henri Gonin à Palladuc, j'apporte un peu d'eau au moulin des émouleurs.* » Également coup de cœur Initiative Thiers-Ambert, Roland Lannier compte poursuivre son développement grâce aux 9 000 € de prix engrangés. « *Mettre aux normes mes machines pour pouvoir accueillir mon apprenti dès le mois de septembre, financer un contrat avec un photographe professionnel pour mon site web et financer un voyage aux États-Unis pour rencontrer des clients à New-York et Washington.* » Tout un programme. ■

— <http://rolandlannier.com>



Romain Saint-Joanis



Michelle Foulhoux



Gaec Champeix

Stéphane Marret



© Jérôme Komprobs



David Jakubowski

toire—est lui aussi bien représenté. Comme avec la **SARL Dubost-Forêt** à Celles-sur-Durolle, spécialisée dans la production de plants forestiers, le reboisement et son suivi. « La forêt est partie intégrante du territoire : elle est essentielle d'un point de vue environnemental, au niveau paysager mais aussi sur le plan des ressources en eau et en matière de puits de carbone. L'activité forestière a un impact direct sur le territoire du Parc et nous produisons des plants, parfaitement adaptés aux conditions du territoire » souligne Romain Saint-Joanis, qui, outre le 2^e prix des Trophées, a aussi reçu le prix coup de cœur délivré par la Plateforme Initiative Thiers-Ambert dont la vocation est d'aider au financement des projets de création, de reprise et de développement d'entreprises.

Ces prix, Romain Saint-Joanis les apprécie à leur juste valeur : « C'est notre travail de pépinière artisanale qui est reconnu. À notre niveau, la qualité est primordiale et c'est important de limiter les engrais, privilégier le désherbage manuel... » Pour ce jeune patron discret — 4 emplois en CDD, un apprenti et un saisonnier —, « l'entreprise se bat avant tout pour créer de l'activité dans ce secteur. Si on crée de l'emploi, ça développe la sous-traitance, dynamise le commerce de proximité... Ça booste l'économie locale. »

Aux Scieries du Forez, entreprise familiale, gérée aujourd'hui par Michelle Foulhoux et dont Estelle, Céline et François forment la quatrième génération, on est depuis toujours sensible au bien-être de ses salariés. « Si l'entreprise est toujours là aujourd'hui, c'est que tous les investissements ont été faits pour améliorer les conditions de travail. Le métier est difficile et les salariés doivent se sentir bien, c'est primordial pour espérer avoir des résultats », expose Estelle Planche-Foulhoux. Depuis plus d'un siècle — 1914 exactement — la petite entreprise transforme les essences résineuses du massif et livre des produits finis pour la construction (charpentes, ossatures bois, bardages...). « Nous sommes dépendants des ressources naturelles et c'est parce que la forêt a été gérée durablement que l'on peut encore l'exploiter aujourd'hui. L'aspect environnemental est pour nous essentiel car nous devons transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures. » Labellisées PEFC

— indispensable pour travailler à l'export — les Scieries du Forez se réjouissent de l'organisation de ces Trophées. « Ce type d'action met en lumière ce qui se passe dans les entreprises du territoire, qui doivent être unies. Il faut veiller à ce que toutes les énergies aillent dans le même sens pour continuer à exercer sur le territoire du Parc. Pour exister, nous devons marcher main dans la main. »

Avec ce prix, l'entreprise de Vollore-Montagne se dit confortée dans sa démarche, encouragée à poursuivre sur la voie de la RSE. « Nous travaillons actuellement pour apporter une aide pour le conditionnement automatique des sciages qui aujourd'hui se fait manuellement ; ce qui soulagera la partie conditionnement à hauteur de 80%. Le personnel pourra alors se consacrer pleinement au tri qualitatif et mettre en évidence les qualités intrinsèques de nos sciages en sapin. » Ce prix décroché aux Trophées du Parc, Estelle Planche-Foulhoux sait d'ailleurs qu'il est le fruit de l'implication de tous. « Si l'entreprise en est là, c'est grâce aux 17 salariés et à tous nos partenaires en forêt. »

Dans un tout autre secteur, celui de la serrurerie-chaudronnerie, **l'entreprise Jakubowski** a elle aussi investi sur le bien-être et la santé de ses salariés en créant notamment un organisme de formation dont le but premier est d'améliorer la sécurité au travail. Avec les victoires de la SARL Roland Lannier (une personne) dans la catégorie « Créations et reprises d'entreprises » et d'Adiomas (70 salariés) dans la catégorie « Entreprises en développement » (lire encadré), les Trophées du Parc ont donc fait le grand écart. Preuve de la diversité des forces vives du territoire. ■

— contact : Étienne Clair
e.clair@parc-livradois-forez.org
www.rse-livradois-forez.org

1 - Le jury était composé de Stéphane Rodier, vice-président du Parc Livradois-Forez en charge du développement économique / Isabelle Lourdin, service économique du conseil départemental du Puy-de-Dôme / Hervé Maréchaux, service économique du conseil départemental de la Haute-Loire / Henri Doucet, président de la délégation d'Ambert de la CCI du Puy-de-Dôme / Laurent Renard, chargé de développement économique à la Chambre de métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme / Jean-Pierre Mertins, vice-président d'Initiative Thiers Ambert / Chantal Moulin, journaliste au Journal de l'Eco.

2 - Centre national d'évaluation de photoprotection

Adiomas Un progrès majeur pour l'environnement

Né entre La Monnerie-le-Montel et les Sarraix, Patrick Janvier, Directeur général d'Adiomas, est un enfant du pays plutôt fier de piloter une société ancrée dans le paysage local depuis sa création en 1936. Ce premier prix dans la catégorie « Entreprises en développement » est donc bien une satisfaction. « Le président du groupe, Christophe Chervin, et moi avons été ravis de constater que notre investissement local pour faire cohabiter industrie et bon sens environnemental est reconnu. » Déjà très actif dans le programme DERSELF (regroupement d'entreprises engagées sur la voie de la RSE), ce spécialiste des outils coupants pour préparateurs culinaires — 10 M€ de CA dont 65% réalisés à l'export — est dans une réflexion permanente pour diminuer la consommation de produits chimiques. « Nous sommes une usine à la campagne et faisons tout pour pérenniser la vie de notre site au beau milieu du Parc. Nous n'avons jamais attendu les réglementations pour agir, nous sommes dans l'anticipation. » Comme avec ce très lourd investissement — 300 000 € et des centaines d'heures de travail — pour la création d'une machine de défilage et de dégraissage conçue exclusivement pour Adiomas. « Là où nos concurrents chinois enlèvent le film manuellement, cette machine permet de réaliser un cycle sous atmosphère contrôlée, diminuant drastiquement la consommation de produits chimiques, bannissant le rejet extérieur de COV (Composé Organique Volatil) et assurant plus de confort à la personne qui travaille sur la machine », expose Patrick Janvier. Trois années de développement pour un progrès majeur sur le plan environnemental. « Mais pas pour la compétitivité » sourit Patrick Janvier. « Tout ce que nous faisons aujourd'hui, c'est pour être là demain et rester malgré tout compétitif à Palladuc en améliorant le confort humain. Notre entreprise fonctionne avec des femmes et des hommes et pérenniser notre activité passe aussi par le respect des conditions de travail et de la législation. » ■

— www.adiomas.com



Patrick Janvier

© Christian Lemuet

Les classements complets

CRÉATIONS ET REPRISSES D'ENTREPRISES

1^{ER} PRIX – Coup de cœur Initiative Thiers-Ambert Roland Lannier SARL – fabrication de coutellerie (Thiers) <http://rolandlannier.com>

2^È PRIX – Coup de cœur Initiative Thiers-Ambert Dubost Forêt SARL – pépinière forestière, travaux sylvicoles, gestion forestière (Celles-sur-Durolle)

3^È PRIX L'Atelier du malt – fabrication de bières (Escoutoux) Facebook / Atelier du malt

4^È PRIX SARL Le Blizart – café animé, petite restauration (La Chaise-Dieu) <http://cafeblizart.wix.com/blizart>

5^È PRIX SAS Tom Fleury création – acrylique de coutellerie, inclusion, stabilisation (Peschadoires)

ENTREPRISES EN DÉVELOPPEMENT

1^{ER} PRIX Adiomas – outils coupants (Palladuc) www.adiomas.com

2^È PRIX JAKUBOWSKI – chaudronnerie, serrurerie (Thiers) www.sarl-jakubowski.fr

3^È PRIX Scieries du Forez – scierie, séchage et rabotage de bois (Vollore-Montagne) www.scieriesduforez.fr

4^È PRIX GAEC Famille Champeix – élevage vaches allaitantes en race salers, transformation et vente directe (Saint-Jean-des-Ollières)

5^È PRIX GAEC La Terrasse – ferme en agriculture biologique, vaches laitières, transformation du lait pour la vente directe (Courpière)

6^È PRIX Stéphane Marret – élevage de brebis et vente directe (Vollore-Ville)



Nelly et Aliyssa



La biodiversité, en chantiers elle aussi

Verger communal, végétalisation de centre-bourg, rénovation de mares ou restauration de haies bocagères, jardins partagés... La nature ordinaire peut elle aussi compter sur l'organisation de chantiers participatifs.

Pour le Parc « même des actions modestes à petit budget présentent un intérêt pour la biodiversité. »

— Pourquoi des chantiers participatifs en faveur de la nature ordinaire ?

— Pour que les actions conduites par les communes ou les communautés de communes fassent effet boule de neige auprès de la population. Même des actions modestes à petit budget présentent un intérêt pour préserver la biodiversité. Des petites gouttes d'eau qui font des grandes rivières.

— Comme cette pose de nids artificiels d'hirondelles sur la façade de la mairie de Bort-l'Étang ?

— Une action cruciale pour le maintien de cette colonie insectivore. Les hirondelles, chères à la population pour le symbole printanier qu'elles incarnent, retrouveront ainsi leurs nids, pourront se reproduire et contribuer à maintenir insectes et mouches à un niveau acceptable.

— En quoi l'aspect participatif de ces chantiers est-il si important ?

— Lors de la création du verger communal à Mauzun, plus de 50% de la population a participé à cette action initiée par la commune. Chaque enfant a planté un arbre qui porte son nom, il le verra grandir... Il y avait beaucoup d'émotions. Ce type d'action renforce le sentiment d'appartenance à un village, crée du lien social. Dans ce verger, chacun pourra venir ramasser des pommes et dans quelques années, Mauzun pourra organiser des ateliers autour de la taille de fruitiers, voire une journée festive autour de la fabrication du cidre.

— Quelle importance de rénover ou créer une mare ?

— Grenouilles, crapauds, libellules... Il y a de la vie autour d'une mare. Le territoire compte cinq espèces de tritons qui ont besoin de points d'eau pour se reproduire. Une mare favorise le développement d'une végétation spécifique comme les iris d'eau ou les lentilles. Et voir un têtard devenir grenouille présente un bel intérêt pédagogique. C'est le processus de la vie. En France comme ailleurs, les zones humides ont été mises à rude épreuve, il est important de rappeler à quoi elles servent.

— La commune de Cunlhat a procédé à la végétalisation de son bourg. Juste une action de déco ?

— Plutôt que de replanter chaque année des essences peu adaptées, la commune a opté pour des essences vivaces locales, qui demandent moins d'entretien et limitent le désherbage et surtout le désherbant. Planter des charmilles ou de l'aubépine aux fleurs mellifères est plus pertinent que des thuyas qui ne favorisent pas la biodiversité. Les communes montrent l'exemple pour que les particuliers suivent le même chemin.

— Des chantiers participatifs pour fédérer ?

— Et revitaliser ! À Vals-le-Chastels ou Saint-Amant-Roche-Savine, l'objectif est d'associer la population à la création de vergers et de jardins partagés. Une belle idée pour revitaliser les centres-bourgs en mutualisant des espaces. On peut ainsi lier l'enjeu du développement de l'habitat dans les bourgs avec celui de la biodiversité.

— Contact : Serge Chaleil

s.chaleil@parc-livradois-forez.org

Chantiers pisé Les pieds sur terre

POURQUOI CE TYPE DE CHANTIER PISÉ ?

Le territoire du Parc Livradois-Forez possède un patrimoine en pisé remarquable reconnu au niveau européen mais souvent trop dévalorisé sur le plan local. Ces chantiers ont pour but de sensibiliser les habitants, de développer leur envie de rénover leur pisé et de former les professionnels de la construction. Le pisé rejoint des préoccupations très contemporaines autour de l'éco-construction, de matériaux sains et locaux, de la recherche de bilans carbone neutres... Outre la réhabilitation du patrimoine existant, le pisé peut redevenir un matériau contemporain. Il s'agit également de lutter contre la banalisation des paysages. L'éco-construction est un mouvement qui attire les artisans qui peuvent ainsi ajouter une spécialité à leur savoir-faire. Dans cet esprit, le GRETA Livradois-Forez propose un CAP maçonnerie doté d'un volet construction en terre et le Parc a édité un livret consacré à la construction en terre : « Rénover et construire en pisé dans le Parc naturel régional Livradois-Forez. »

À noter enfin qu'une nouvelle journée Labo pisé sera proposée au château d'Aulteribe les 1^{er}, 2 et 3 juillet.

— Plus d'informations sur www.pise-livradois-forez.org

Les chantiers participatifs organisés par le Parc Livradois-Forez sur la thématique de la construction en terre en général et du pisé en particulier ont séduit de nombreuses communes. Rénover le patrimoine en pisé est aussi une affaire de bon sens.

Il régnait une belle ambiance sous le préau de l'école de Saint-Julien-de-Coppel mercredi 6 mai. Pas la kermesse, pas la récré non plus... Mais le dernier volet de ce chantier participatif consacré à la rénovation en terre et la construction en pisé qui a séduit une quinzaine de participants. Parmi eux, truelle à la main et sourire aux lèvres, Geneviève, Danièle et Anne, habitantes de la commune, sont venues découvrir ce travail de la terre. « Nous avons appris beaucoup de choses ce matin sur ces techniques qui utilisent une matière locale et naturelle. Nous allons essayer de mettre tout cela en pratique cet après-midi en réalisant l'enduit du préau... » Accompagnée de sa maman Nelly, Alyssa, 5 ans et demi, les mains dans la terre, résume le programme de sa matinée : « On a utilisé du sable, de l'eau, de la terre — c'est quand même le plus important puisque l'on fait un mur en terre ! — On a tamisé, ajouté de l'eau, étalé... Maintenant je peux faire un mur en terre. Et surtout, je suis contente de travailler avec maman. » En quelques secondes, Alyssa a résumé tout l'intérêt et les enjeux de ces chantiers participatifs pisé : une bonne façon de faire naître une émulation et de renforcer les liens au sein d'une communauté autour d'une culture constructive locale.

de la couleur, enduire... C'est leur patrimoine et grâce à ce type d'action, il est facile de faire un lien avec la protection de l'environnement. » Présent lui aussi, le maire salue la démarche : « Le projet m'a immédiatement séduit car le sujet est passionnant. Quoi de plus naturel qu'utiliser la terre locale pour matière première ? Je suis heureux de voir rassemblés, dans l'enceinte de l'école publique, enseignants, enfants, parents, bénévoles, élus et professionnels pour une même action. Un projet participatif qui mérite bien son nom », apprécie Dominique Vauris, qui n'écarter pas la possibilité d'intégrer un clin d'œil à la construction en terre dans le cadre du chantier de l'extension de l'école. « Le préau sera le pavillon témoin de notre future école ! » Pour animer ce chantier participatif, Anne Lemarquis, architecte spécialiste des cultures constructives en terre au Parc, remet le projet dans son contexte. « On peut parler d'intelligences constructives. Les techniques de construction sont nées des qualités de terres locales, qui génèrent une cohérence entre le sous-sol géologique, la construction et le paysage. Il ne faut pas oublier que sur la planète, la moitié des humains vit dans une maison en terre. »

Étaler, lisser, serrer !

Collecte d'une terre brute locale, tamisage, échantillonnage pour apprécier le rendu et choisir le mélange... Toutes les étapes sont passées au crible. « Après les ateliers animés par Anne Cogny du Pays d'Art et d'Histoire de la communauté de communes de Billom Saint-Dier Vallée du Jauron et consacrés aux matériaux locaux, à la manipulation du pisé et à la peinture, nous serons dans le concret

Intelligences constructives

L'initiative de cette opération revient à Nicole Giulini, l'institutrice de la petite école de Saint-Julien qui, pour l'occasion, avait chaussé son bleu de travail. « L'objectif est de montrer aux enfants la diversité de l'utilisation de leur terre. On peut construire, donner

avec l'apprentissage des gestes pour enduire. Une étape intéressante pour sensibiliser les professionnels à ces techniques car on ne réalise pas un enduit de terre comme un enduit en plâtre. » Ancien plâtrier, Jean avoue que c'est une première fois pour lui : « Une technique que je ne connaissais pas... Un matériau sympa car on a du temps pour le travailler. » Anne

Lemarquis confirme : « On joue sur trois paramètres : les grains, l'air et l'eau. Pour le pisé, on doit compacter pour réduire la proportion d'air ; pour l'enduit, on ajoute de l'eau pour obtenir une texture plus liquide. » Et pour devenir un pro de l'enduit en terre, ne jamais oublier les trois étapes majeures : étaler, lisser puis seulement, serrer. Tout un art. ■



Le putois est en danger

© Lemarchand



La loutre bien présente sur le territoire

© Lemarchand



© CC BY-SA 3.0/Grottes de Hon

Le chat forestier, révélateur de la biodiversité du territoire

L'Atlas des mammifères d'Auvergne vient de paraître chez Catiche Productions. Charles Lemarchand, chargé de mission de la prospection de terrain et de la coordination générale des travaux de l'atlas pour le compte du Groupe mammalogique d'Auvergne, dresse ici un petit panorama de la situation.

— Que peut-on découvrir dans cet atlas ?

— Charles Lemarchand : Toutes les espèces de mammifères sauvages qui se trouvent en Auvergne. On en compte 87, ce qui fait de l'Auvergne une région très diversifiée sur le plan des mammifères. Seules les régions Rhône-Alpes, grâce aux espèces alpines, et PACA, grâce aux espèces méditerranéennes, font mieux.

— Une explication à cette grande diversité d'espèces en Auvergne ?

— C.L. : L'Auvergne offre une grande diversité d'habitats : prairies, plateaux, gorges, habitats forestiers, montagnards... Sans oublier des bords de rivières assez sauvages, qui offrent encore bon nombre d'habitats pour beaucoup d'espèces.

— Comment cet atlas est-il organisé ?

— C.L. : Pour chacune des espèces, on a une carte de répartition avec toutes les informations les plus actualisées. Mais la volonté était aussi de décrire la biologie et l'écologie des espèces : que mangent-elles ? Comment se reproduisent-elles ?

— Concrètement, comment avez-vous travaillé ?

— C.L. : Le groupe mammalogique d'Auvergne et Chauve-souris Auvergne ont coordonné les prospections de terrain mais aussi synthétisé et valorisé toutes les données disponibles depuis la création de ces associations.

— Sur le terrain justement, ça se passe comment ?

— C.L. : On choisit les zones les plus favorables, celles pour lesquelles on manque de données. Une fois sur place, on suit plusieurs méthodes : pour les mammifères autres que les chauves-souris, on combine l'observation à vue avec la recherche d'indices de présence comme des traces de pas ou des crottes. Souvent, ce

n'est pas suffisant alors on procède à des techniques de piégeage pour tout ce qui est micromammifère comme les campagnols, les musaraignes, etc. Mais on peut aussi poser des pièges photos, qui évitent à l'observateur d'être en permanence sur le terrain. C'est moins invasif et plus complet.

— Tous les indices sont pris en compte ?

— C.L. : Oui. Par exemple, nous avons aussi travaillé avec des spécialistes pour récupérer des pelotes de réjection des rapaces nocturnes notamment (hiboux, chouettes). En étudiant ces pelotes, on obtient une information de répartition des proies des rapaces, donc des micromammifères qui nous intéressent.

— Et pour les chauves-souris ?

— C.L. : L'observation directe est très peu informative mais nous utilisons aussi des techniques d'enregistrement d'ultra-sons. Chaque son, relié à une fréquence, peut être identifié. La pose de filet nous permet aussi une capture, qui facilite l'identification avant de relâcher l'individu.

— En 30 ans, comment les milieux et l'habitat de ces mammifères ont-ils évolué ?

— C.L. : C'est variable mais d'une manière générale, cette évolution n'est pas positive. Elle est au mieux stable, mais dans bien des cas, on a des habitats qui se dégradent en rai-

son de l'intensification de certaines pratiques forestières, des prairies moins nombreuses et davantage fertilisées, de la disparition des haies, des rivières dont l'état ne s'améliore pas... Tout cela n'est pas compatible avec la présence d'espèces.

— Sur les 87 espèces recensées en Auvergne, lesquelles sortent du lot ?

— C.L. : Toutes les espèces sont intéressantes mais il y a eu des évolutions assez spectaculaires. Par exemple il y a 30 ans, il n'y avait pas de castor en Auvergne. Réintroduit dans les années 70 à 400 km d'ici dans le Val de Loire, il est arrivé tout seul, à la nage par la Loire dans les années 90. Il a poursuivi son chemin par l'Allier, la Sioule... On le trouve aujourd'hui dans les quatre départements. Autre exemple : la loutre, qui avait presque disparu, occupe aujourd'hui quasiment tout le réseau hydrographique de l'Auvergne sans aucune intervention humaine. C'est un signe que même si les habitats se dégradent, ils sont encore accueillants. Le cerf est lui aussi bien réparti aujourd'hui en Auvergne. C'est l'effet bénéfique de la décision des plans de chasse raisonnés à l'échelle de la région.

— Et côté chauves-souris ?

— C.L. : Par rapport à la situation nationale, elles se portent bien en Auvergne, véritable bastion pour la chauve-souris grâce à ses grandes forêts comme celle de Tronçais.

— Des inquiétudes pour certaines espèces ?

— C.L. : Pour certaines, ce n'était pas brillant il y a 30 ans et ça ne s'est pas amélioré depuis. C'est le cas du putois, espèce pour laquelle c'est de pire en pire. Considéré comme nuisible, il est chassable ce qui n'est pas le cas des castors et des loutres.

Son habitat favori se situe dans des milieux bocagers ou semi-humides, des lieux qui ont été parmi les plus dégradés ces dernières années. Ses habitats de chasse — haies, bocages, lisières forestières, prairies — ont eux aussi été largement détériorés. Cette destruction directe et indirecte de l'habitat fait que l'espèce rencontre des problèmes. D'autant que le putois souffre aussi de la concurrence avec des espèces introduites comme le raton laveur, un peu un condensé de renard, de martre et de loutre. Plus petit et moins bon que lui dans tous les domaines, le petit putois en pâtit.

Et en Livradois-Forez, quelles sont les stars ?

C.L. : Nous avons trouvé le chamois, qui vient soit du Sancy soit des Alpes. La loutre a recolonisé l'intégralité du territoire du Parc en moins de dix ans, le castor et le raton laveur se développant dans le secteur Sud-Ouest du Parc grâce au réseau de cours d'eau. Mais la cerise sur le gâteau, c'est le chat forestier ou chat sauvage identifié grâce aux pièges photos des Monts de la Madeleine jusqu'à la Haute-Loire. C'est une super info pour le Parc et pour l'espèce.

— Que traduit la présence de ce chat forestier ?

— C.L. : Un habitat favorable pour cette espèce exigeante qui a besoin d'habitats forestiers mais aussi et surtout bocagers. Il a besoin d'un millier d'hectares par individu. Si on le trouve, c'est que ces habitats sont présents et fonctionnels alors qu'ils régressent à l'échelle régionale et nationale. Comme la chouette chevêche, le chat forestier est le révélateur de la diversité que l'on trouve sur le territoire du Parc.

— Et quels sont les plus nombreux ?

— C.L. : Les rongeurs sont plusieurs milliers d'individus notamment le campagnol terrestre quand il pulule... Mais difficile à compter !

— Dans les espèces identifiées sur le territoire du Parc, y a-t-il un symbole ?

— C.L. : Le chamois est intéressant à suivre car parmi cerfs, chevreuils, sangliers, mouflons et chamois, c'est celui qui recherche de

nouveaux territoires en faisant de grands déplacements. Il quitte une population pour aller voir un ailleurs et fonder une nouvelle population. En Auvergne, le chamois a été introduit dans le Cantal dans les années 50-60... Quelques-uns ont rejoint le Sancy avant de rallier la chaîne des Puys, les gorges de la Sioule, jusque dans le département de l'Allier. D'autres ont pris le chemin de la vallée de l'Allagnon pour arriver en Haute-Loire puis jusque dans la moitié Est de la région. C'est signe qu'il y est bien.

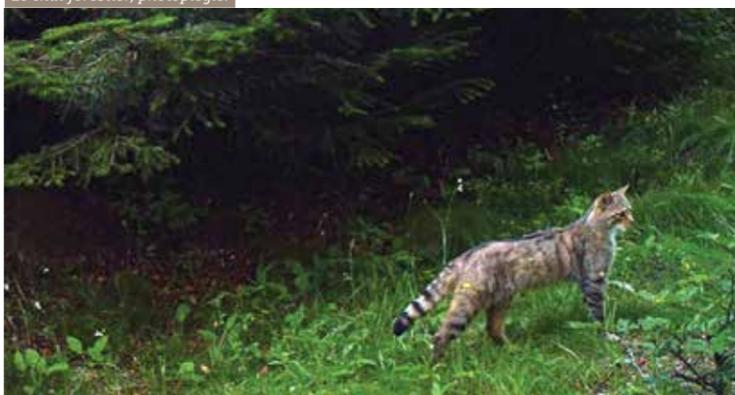
Mais la présence du castor, de la loutre ou du putois sur un cours d'eau, signifie aussi que l'habitat est bon et que de nombreuses espèces associées seront présentes.

— Faut-il être inquiet pour les prochaines décennies ?

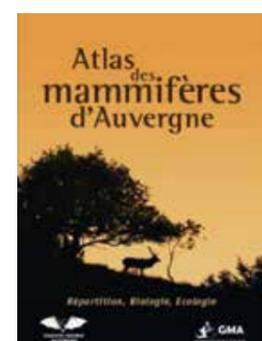
— C.L. : Si on reste dans le même schéma d'exploitation de la nature, oui il faut être inquiet et même très inquiet. Mais si on utilise cet ouvrage et tout ce qui est publié en matière d'écologie forestière, de prairies et de paysages agricoles, alors on peut être un peu plus optimiste. Cela passe par une politique liée à la nature radicalement différente de celle que l'on mène actuellement. Une forêt n'est pas qu'un ensemble d'arbres pour du bois énergie, il faut la voir comme un habitat.

La vigilance, la diffusion de connaissances et l'action sont de rigueur... C'est là qu'une structure comme un Parc naturel régional peut jouer pleinement son rôle.

Le chat forestier, photopiégé.



© PNRLF



Pratique

Atlas des mammifères d'Auvergne
400 pages - 400 illustrations couleur
29,90€ - Dans toutes les bonnes librairies
www.catiche.fr

des synergies, de tirer la filière vers le haut et valoriser notre ressource en mutualisant les moyens. Oui le bois local est apte à répondre aux besoins de la construction bois en Auvergne ! »

Innover et investir

Davantage derrière son bureau que dans les bois, Stéphane Filaire confesse que le métier de chef d'entreprise s'apprend tous les jours. « C'est un peu comme un élève

teur sème son blé chaque année ! L'ensemble de la profession et des propriétaires forestiers doit avoir conscience de cela. » Labellisée PEFC, l'entreprise Filaire a donc passé un contrat avec la forêt pour contribuer à la préserver tout en l'exploitant. « Ce label ne fait pas tout mais permet d'éviter une origine illégale du bois, de freiner le massacre des forêts africaines et amazoniennes. La forêt française, elle, ne régresse pas. »

Industriel du bois pesant plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires, Stéphane Filaire prône avec conviction le respect de l'environnement — « pourquoi un chef d'entreprise n'aurait-il pas des valeurs écologiques ? » — et de l'humain. « Une entreprise comme la nôtre, c'est aussi de la vie dans nos campagnes grâce à de nombreux emplois directs et indirects que l'on peut estimer à près de 4 000 personnes. C'est une économie liée. » Une fierté supplémentaire pour Stéphane Filaire. Une responsabilité en plus, aussi. ■

Express

Filaire S.A, Sembadel (Haute-Loire)
Dirigeant : Stéphane Filaire, aussi président d'Auvergne Promobois
3 sites de fabrication
38 personnes
C.A. en € : 5,5 millions
Près de 500 000 €
d'investissements chaque année
— filaire-sa.com
— auvergne-promobois.com



Stéphane Filaire sort du bois

Patron de l'entreprise Filaire SA depuis 1998, Stéphane Filaire valorise au maximum le bois local grâce à la deuxième transformation. Ossature, bardage, lames de terrasse, parquet, lambris, menuiseries... De chaque grume, il tire le meilleur.

de personnes, Stéphane Filaire ne ménage pas son temps pour valoriser son métier et défendre son massif. « En 2014, nous avons participé au chantier de la cathédrale de Créteil, dont l'ensemble de la couverture a été réalisée avec du bois du massif central et de Haute-Loire. C'est une fierté. » Il est d'ailleurs aussi président d'Auvergne Promobois, l'interprofession qui accueille en son sein 150 entreprises auvergnates environ et dont le but est « d'organiser la filière, d'essayer de faire travailler les acteurs du bois ensemble et de valoriser notre ressource régionale. Il faut faire comprendre que la filière bois bouge et que la mutualisation et le partage sont nos plus beaux atouts. Les PME régionales doivent se regrouper pour travailler sur des projets communs. Nous sommes complémentaires et le temps de l'individualisme est révolu. Nos vrais concurrents sont les bois scandinaves qui arrivent par pleins bateaux sur le territoire français. Pas le scieur d'à côté. » C'est d'ailleurs dans cet esprit « et sans la moindre utopie », qu'une convention a été signée avec le Parc Livradois-Forez pour rassembler les acteurs de la filière. « L'intérêt du Parc est de défendre son identité et l'équilibre de son massif. L'idée de cette convention est de développer

avec dix matières différentes. Il faut essayer d'être plutôt bon dans chacune d'entre elles. » Achats, finances, comptabilité, ventes, maîtrise de l'anglais — « ça, c'est plus compliqué » — les journées sont bien remplies pour ce patron dont la mission a beaucoup évolué. « Mon vrai métier est de travailler sur les perspectives d'avenir de l'entreprise, fixer le cap pour les cinq ou dix prochaines années. Il faut connaître les tendances du marché, les anticiper parfois et investir en conséquence. Tout cela est très fragile et chaque décision stratégique conditionne l'avenir de l'entreprise à court terme. » Ainsi il y a cinq ans, Stéphane Filaire a augmenté sa capacité de séchage des bois. « J'ai estimé à l'époque que le marché allait se diriger vers le bois sec. Si je n'avais pas fait cela, j'aurais perdu mes marchés et une bonne partie de mon chiffre d'affaires. » La prochaine innovation se réalisera d'ailleurs cet été avec la modernisation de l'usine pour une meilleure performance dans le secteur pointu du lamellé-collé. « On y travaille depuis 7 ans et nous avons encore du mal à être compétitifs, d'où cette nécessité de passer la vitesse supérieure dans une politique de réduction de coûts. » Investissements techniques donc mais également humains puisque chaque modernisation s'accompagne d'une formation pour les salariés qui, ces dernières années, ont gagné en confort de travail. « D'ici cinq à dix ans, l'empilage manuel aura disparu dans toutes les scieries moyennes. Les conditions de travail ont considérablement évolué et nous sommes aujourd'hui plus proches du fonctionnement d'une véritable industrie. »

Protéger, pérenniser

Conscient de la valeur économique du massif, Stéphane Filaire défend une gestion forestière reposant sur le bon sens. « Une forêt doit vivre, quand on coupe, on replante, comme un agricul-

La 1^{re} transformation

C'est le sciage. Les grumes sont livrées (découpées en billons ou non) et rejoignent l'un des deux sites : la scierie petit bois ou gros bois. « On va chercher dans l'arbre ce qui répond au besoin précis de la commande ». C'est aussi le séchage. La valorisation commence ici. À partir du moment où le bois est séché, une partie rejoindra la 2^e transformation.

La 2^e transformation

C'est le rabotage pour la fabrication de produits dérivés : parquets, bardages, lambris, bois collés... « Nous livrons des plateaux avec trait de sciage pour que les menuisiers puissent fabriquer des portes par exemple. » Autre produit issu de la 2^e transformation : la carreléte 3 plis, un bois collé sans le moindre défaut, idéal pour la réalisation de fenêtres. « Un bois quasiment parfait qui évite aux menuisiers de déligner, couper ou dégauchir. »

Tout est bon !

100 m³ de grumes génèrent 50 tonnes de produits dérivés. La sciure devient granulés de chauffage, le bois broyé rejoint les chaufferies ou les industries papetières, et les écorces trouvent leur place en jardinerie ou dans la filière énergétique. On ne parle pas de déchets mais de produits connexes de scierie. 100% de la grume sont ainsi valorisés.

Non loin de La Chaise-Dieu, le nom du village tinte comme une sarabande : Sembadel... Baigné dans les effluves de bois, un drapeau tricolore flotte « clin d'œil à l'américaine pour rappeler qu'ici, on est fier de fabriquer français », s'amuse Stéphane Filaire, patron de l'entreprise éponyme. L'enfant du pays — il est né à Craponne-sur-Arzon en 1970 — a 23 ans quand il rejoint l'entreprise familiale dirigée alors par son père, Alain Filaire. « Un choc des générations », sourit Stéphane. « Le cœur de métier de mon père était le sciage et le séchage avec déjà une idée de valorisation du bois. Il avait un marché de sous-traitance pour fabriquer des étagères en kit en bois raboté. Ma chance, c'est que l'on a développé le secteur de la deuxième transformation dès mon arrivée en 1993. » L'entreprise rachète les machines du sous-traitant défaillant, rapatrie la fabrication des étagères à Sembadel... L'évolution est en marche. « On a commencé à devenir valorisateurs. Raboter, sécher, donner de la qualité au bois, prendre la matière et la monter à son niveau maximum de qualité... Voilà mon cœur de métier aujourd'hui. » Cette matière, c'est ce bois local —

sapin, épicéa, douglas, pin sylvestre et mélèze — destiné à la menuiserie et à la construction bois notamment. « L'entreprise est née dans le massif forestier du Parc Livradois-Forez, l'un des plus beaux de France. Nous nous approvisionnons dans un rayon de 100 kilomètres et un tiers de notre production est destiné au secteur industriel et à l'emballage comme les palettes. Les deux tiers restants partent en charpentes de construction, aménagements extérieurs et bois de construction raboté. Il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui en France, 10 à 15% des maisons sont construites en ossature bois. Et pour moi, le douglas est le seul bois capable de concurrencer les épicéas scandinaves et le mélèze russe. »

Président

Aujourd'hui à la tête d'une entreprise qui compte trois sites de production et une petite quarantaine

